



**ASSOCIATION NATIONALE DES HOPITAUX DE JOUR
PRIVES A BUT NON LUCRATIF POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS
SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES**

Siège social :
13, rue de la Grange batelière
75009 PARIS
☎ 01 47 70 40 50

Communiqué ANHDJ

L'association Nationale des hôpitaux de jour, s'inquiète particulièrement de l'initiative de Daniel Fasquelle, député, qui propose une résolution qui doit être débattue le 8 décembre à l'Assemblée Nationale.

Cette résolution vient clairement mettre en question la liberté de prescription des médecins comme la liberté de choix des patients en proposant, entre autres, que la Haute Autorité de Santé ait autorité sur les prescriptions médicales.

Nous nous alarmons particulièrement des attaques répétées contre les hôpitaux de jour dans une méconnaissance manifeste de leurs pratiques, cette résolution proposant ni plus ni moins que de les fermer.

Les pratiques des hôpitaux de jour ont largement évolué au fil des décennies, en lien avec l'évolution des idées et des connaissances scientifiques.

Contrairement à ce qui est affirmé, nos établissements travaillent largement avec les différentes structures sociales, médico-sociales, culturelles, sportives et depuis fort longtemps avec l'éducation nationale et des enseignants spécialisés et ce en cohérence avec les aspirations des parents.

Ils proposent ainsi au sein de leurs établissements, un enseignement adapté permettant une meilleure intégration au sein des écoles ordinaires et du corpus social, sans les exposer à une trop grande souffrance.

Les hôpitaux de jour ont accueilli des professionnels très différenciés qui proposent des prises en charge aussi bien corporelles que langagières, éducatives, cognitives, culturelles, et psychothérapeutiques. Ces professionnels sont formés et soumis régulièrement à des formations permanentes qui intègrent également les apports les plus récents.

Ils ont acquis au cours des années des savoirs- faire spécialisés et spécifiques en France.

L'association des hôpitaux de jour dénonce la pression politique où l'état déciderait de l'orientation de ces pratiques exclusivement comportementales, pratiques qui seraient prétendument validées alors que les travaux en cours montrent la richesse, la diversité et l'efficacité du soin en Hôpital de jour.